

Recommandations pour les familles

Le retour au lycée s'effectue sur la base du volontariat. Cela signifie que les élèves volontaires et leur famille s'engagent sur toute la période de reprise de l'enseignement en présentiel : **seuls les motifs médicaux sont recevables en cas d'absence.**

Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour le lycée.
En cas de symptômes ou de fièvre (37.8° ou plus), l'enfant ne doit pas venir au lycée.

Le port du masque est obligatoire durant toute la journée. A changer toutes les 4 heures.
Il est important de se laver régulièrement les mains avec du savon.

Il appartiendra aux parents de fournir des masques à leur enfant (deux par jour) et de les laver tous les jours s'ils sont en tissu.

Chaque élève utilisera son propre matériel (pas de prêt possible).

Les règles de distanciation sont obligatoires aux abords du lycée et durant toute la présence de votre enfant au lycée. Il en est de même pour les parents aux abords de l'établissement.

Durant les pauses (récréation), l'utilisation des bancs ou autres assises ainsi que les jeux collectifs sont interdits.

Tout élève qui ne respectera pas le protocole ne sera plus admis dans l'établissement, il poursuivra sa scolarité à distance.

Le comportement responsable et citoyen de chacun sera essentiel pour que cette organisation soit respectée.

Protocole adopté en conseil d'administration le : **mardi 26 mai 2020**

Le Proviseur



Philippe JOSSO

✍

Je soussigné, Madame, Monsieur, _____ parent/responsable de
l'élève : _____ scolarisé en _____ reconnais avoir pris
connaissance du protocole sanitaire et en accepte les conditions.

A _____ le : _____ *signature responsable* _____ *signature élève*

L'élève déjeunera à la restauration scolaire sera hébergé à l'internat

Sans retour de ce coupon réponse signé par le responsable aucun élève ne sera accepté au lycée.